



## ÉDITO

Chère adhérente, cher adhérent,

Les difficultés d'accès aux soins en France continuent de frapper la grande majorité des patients sur tout le territoire.

Les difficultés d'exercice continuent de frapper tous les professionnels de santé, également sur l'ensemble des territoires.

Dans un tel contexte, nous poursuivons chaque jour le combat pour faire respecter les droits des médecins, jeunes et moins jeunes.

Nous vous informons d'ailleurs régulièrement via cette newsletter de nos engagements et actions.

Toujours pour vous informer, vous aurez accès dorénavant sur notre site internet à une revue de presse de la semaine. Chaque samedi, retrouvez l'essentiel des décisions, des annonces, et des réactions dans le domaine de la santé !

Emanuel LOEB  
Président Jeunes Médecins  
[president@jeunesmedecins.fr](mailto:president@jeunesmedecins.fr)



## SOMMAIRE

- **COMMUNIQUÉS DE JEUNES MÉDECINS**
- **ILS PARLENT DE NOUS**
- **NOS CONTRIBUTIONS AUX RÉFLEXIONS PARLEMENTAIRES ET MINISTÉRIELLES**
- **ACTUALITÉS JURIDIQUES**
- **NOS PARTENAIRES ET NOUS**
- **ZOOM SUR...**
- **POINTS D'ACTUALITÉ**
- **JEUNES MÉDECINS SUR LE TERRAIN**
- **ÉVÉNEMENTS**
- **NOS VIDÉOS**

## COMMUNIQUÉS DE JEUNES MÉDECINS

- [L'ensemble des acteurs de la psychiatrie aux côtés des professionnels de l'EPSM de la Sarthe](#) - 05/09/2023
- [Le secteur 2 pour tous est devenu l'unique moyen de maintenir le contrat social](#) - 15/09/2023
- [Annulation de la nomination d'Aurélien Rousseau : Jeunes Médecins souhaite le retour de la transparence](#) - 20/09/2023
- [Ce Gouvernement n'a d'ambition que pour lui-même, Jeunes Médecins sera en grève à compter du 13 octobre prochain](#) - 04/10/2023
- [Jeunes Médecins prend au mot le Ministre de la Santé : que chacun rende des comptes !](#) - 10/10/2023

- [Le mouvement des médecins libéraux se poursuit jusqu'à nouvel ordre](#) - 16/10/2023
- [L'intersyndicale des médecins libéraux, à nouveau réunie ce soir, suspend le mouvement d'arrêt d'activités de la médecine libérale](#) - 17/10/2023
- [PPL Valletoux : la mobilisation syndicale et individuelle des médecins n'est pas vaine !](#) - 24/10/2023
- [Temps de travail des internes & docteurs juniors : Jeunes Médecins remonte ses observations au Ministère !](#) - 25/10/2023
- [Adresse de messagerie syndicale : Jeunes Médecins met en demeure deux établissements de santé](#) - 09/11/2023
- [Condamnation de la fresque antisémite sur un mur de l'hôpital BICHAT](#) - 10/11/2023

## ILS PARLENT DE NOUS



Crédit photo : congerdesign de Pixabay

**LE QUOTIDIEN  
DU MEDECIN** .fr

### La 4<sup>e</sup> année d'internat prend ses marques dans la douleur

Attendue autant que redoutée, la nouvelle maquette du diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale est parue cet été. Elle précise les connaissances et compétences à acquérir ainsi que les stages prévus au cours de la quatrième année d'internat. La question de la rémunération et du statut de docteur junior reste en suspens.

Par Aude Frapin  
Publié le 08/09/2023

[Lire l'article](#)

**LE QUOTIDIEN  
DU MEDECIN** .fr

### Aurélien Rousseau, un risque de conflit d'intérêts ? Le syndicat Jeunes Médecins contre-attaque et forme un recours pour « excès de pouvoir »

La polémique s'était éteinte fin juillet. Selon un avis de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les fonctions du nouveau ministre de la Santé, Aurélien Rousseau, et de numéro deux de la Cnam de son épouse, Marguerite Cazeneuve.

Par Julien Moschetti  
Publié le 21/09/2023

[Lire l'article](#)

## Jeunes Médecins demande l'annulation de la nomination d'Aurélien Rousseau au nom de la "transparence"

Dans un communiqué, le syndicat Jeunes Médecins annonce son intention de former un recours pour excès de pouvoir contre le décret de nomination d'Aurélien Rousseau à la tête du ministère de la Santé.

Par Marion Jort  
Publié le 22/09/2023

[Lire l'article](#)

## Les médecins libéraux en grève reconductible à compter du 13 octobre

Le vendredi 13 octobre s'annonce comme une journée sombre dans le calendrier des professionnels de santé, avec une grève "reconductible" lancée par l'intersyndicale des médecins libéraux et des étudiants en médecine. Cette mobilisation, qualifiée d'historique, porte essentiellement sur deux revendications : une réouverture "urgente" des négociations conventionnelles et une réécriture intégrale de la loi Valletoux. Une initiative qui reflète des inquiétudes profondes quant à l'avenir de la médecine libérale.

Par Caducee.net  
Publié le 11/10/2023

[Lire l'article](#)

## Négos, le feu vert : les médecins libéraux suspendent la grève, la Cnam lance des bilatérales

Le bras de fer aura été de courte durée. Réunie mardi soir, l'intersyndicale regroupant les six organisations représentatives des médecins libéraux (CSMF, MG France, FMF, SML, Avenir Spé-Le Bloc et UFML-S), les étudiants et internes (Anemf, Isnar-IMG, Jeunes Médecins et Reagir) et l'association Médecins pour demain a suspendu son mouvement de grève lancé le 13 octobre.

Par Loan Tranthimy  
Publié le 18/10/2023

[Lire l'article](#)

## Les syndicats de praticiens hospitaliers pressent Rousseau de prendre des mesures sur la PDS et les carrières

Cinq mois après la [suspension des négociations](#) sur l'attractivité des carrières médicales à l'hôpital public, et plus de quatre mois après la [grève des PH](#), Aurélien Rousseau a enfin rencontré, lundi 16 octobre, les syndicats représentatifs de la profession (APH, INPH, SNAM-HP, CMH, Jeunes Médecins, etc.).

Par Julien Moschetti  
Publié le 18/10/2023

[Lire l'article](#)

## Le syndicat Jeunes Médecins demande un moratoire sur le statut de l'étudiant de 3<sup>e</sup> cycle

Parce qu'il juge ce statut "de moins en moins protecteur", le syndicat Jeunes Médecins demande, dans un communiqué transmis le 25 octobre, un moratoire sur le statut de l'étudiant de troisième cycle. Plusieurs points restent à son sens à clarifier.

Par Clémence Nayrac  
Publié le 31/10/2023

[Lire l'article](#)

# NOS CONTRIBUTIONS AUX RÉFLEXIONS PARLEMENTAIRES ET MINISTÉRIELLES

## Des rencontres avec les ministres difficiles à obtenir

Le cabinet du ministre de la Santé et de la Prévention a mis deux mois à répondre à notre souhait de rencontrer le ministre Aurélien Rousseau pour finalement nous annoncer que « *les contraintes de son emploi du temps ne lui permettront pas de vous recevoir* », de quoi douter de l'intérêt du ministre pour nos propositions, pour les jeunes médecins et pour les millions de patients qui les attendent ...

Nous avons également fait une demande de rendez-vous auprès de la ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale des professions de santé, Agnès Firmin-Le Bodo, le 19 octobre dernier. Nous espérons qu'elle nous recevra !

## Réunion ministérielle sur les carrières des HU

Jeunes Médecins était présent à une réunion organisée le 24 octobre dernier avec la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les **carrières HU**. Nous avons :

- exprimé notre satisfaction que les HU titulaires soient désormais affiliés à l'IRCANTEC s'agissant de leur salaire hospitalier, mesure qui devrait permettre d'augmenter leurs droits à la retraite.
- demandé des mesures urgentes **pour l'égalité F/H** compte tenu de la féminisation des carrières médicales non HU avec des femmes de plus en plus présentes et nommées plus jeunes que les hommes (31.6% en 2022 des HU sont des femmes sur 6247 HU d'après l'enquête du CNG, nommées en général 3 ans plus tôt que les hommes). Nous voulons de meilleurs aménagements de congés tels que les congés maternités où pour le moment il n'y a pas de remplacement au départ en congés maternités.
- demandé de **lever les freins aux carrières HU pour les jeunes médecins** : difficultés de l'accès à des postes titulaires (il faut souvent faire 4 ans de CCA et jusqu'à 4 ans de PHU avant accès à un poste titulaire HU).
- demandé de **faciliter l'accès aux financements de projet recherche et mobilité** : pas assez de bourses APJC et difficulté pour les jeunes chercheurs à accéder à des PHRC inter-régionaux ou nationaux.

## ACTUALITÉS JURIDIQUES

Consulte notre [rubrique juridique](#) et les [questions les plus fréquentes](#).

Tu y trouveras les réponses déjà apportées à d'autres adhérents.

Pose-nous les questions auxquelles tu n'auras pas trouvé de réponse via [notre formulaire de contact](#), **nous te répondrons gratuitement !**

## Nouvelle instruction relative au temps de travail relatif aux internes.

Retrouve [ici](#) les nombreuses remarques faites par Jeunes Médecins sur le projet d'instruction qui lui a été soumis.

## Pérennisation de la majoration du montant des indemnités de garde à hauteur de 50%

La pérennisation de la majoration du montant des indemnités de garde à hauteur de 50%, annoncée par le Président de la République lors de ses vœux aux professionnels de santé le 6 janvier et réaffirmée par la Première ministre le 31 août, sera également étendue aux étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle à

### **Recours contre la nouvelle maquette de la 4<sup>ème</sup> année de médecine générale**

Suite à la parution de la nouvelle maquette à laquelle Jeunes médecins était opposé (cf [communiqué de presse du 16/06/2023](#)), nous avons mis en demeure la première ministre et les ministres concernés de reporter l'application du texte, tant que ne sont pas parus les autres textes portant sur la rémunération et les conditions de déroulement du stage de la phase de consolidation.

Le gouvernement n'ayant pas donné suite à notre demande, Jeunes Médecins a déposé un recours en annulation et un référé suspension devant le Conseil d'État.

### **Accès des établissements publics de santé au fichier national de déclaration à l'embauche**

La direction générale de l'offre de soins (DGOS) a indiqué qu'une FAQ relative aux modalités d'application du [décret n° 2023-936 du 10 octobre 2023](#) et au rappel des règles en matière de cumul d'activités des personnels médicaux sera mise en ligne au cours des toutes prochaines semaines.

### **Mise en demeure du CHU de Rennes et CH Saint Nazaire pour la mise en place d'une adresse syndicale**

Jeunes Médecins a dû mettre en demeure ces 2 établissements qui n'ont pas donné suite à notre demande légitime de créer une adresse mail syndicale au nom de Jeunes Médecins.

Jeunes Médecins souhaite communiquer auprès de l'ensemble des praticiens de ton établissement pour les informer de leurs droits, des actions menées par Jeunes Médecins et des services offerts aux adhérents, notamment via sa newsletter que tu reçois régulièrement et aussi dans la perspective des prochaines élections professionnelles.

Pour cela, il faut que ton établissement crée une adresse de messagerie au nom de Jeunes Médecins, c'est le décret n° 2021-908 qui nous le permet : Article D6152-73-1 du code de la santé publique « - *Les organisations syndicales représentatives au Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques des établissements publics de santé mentionné à l'article R. 6156-1 bénéficient, par le biais de leurs adhérents, d'une adresse de messagerie électronique syndicale au sein de l'établissement dans lequel ils exercent leurs fonctions. Ils peuvent adresser leurs communiqués aux praticiens qui exercent dans l'établissement sur décision du directeur de l'établissement, après information du président de la commission médicale d'établissement.* »

C'est très simple, il suffit d'être notre relais, si tu es d'accord nous pouvons écrire à la direction pour leur demander de créer cette adresse, en disant que tu es notre référent, car c'est le décret qui l'oblige.

Concrètement, si tu es d'accord, il te suffira de transférer notre newsletter ou de nous donner les codes d'accès pour qu'on le fasse à ta place .

Ni ton nom ni ta fonction n'apparaîtront dans l'adresse de messagerie qui n'identifiera que Jeunes Médecins.

Es-tu prêt à nous aider ? Alors [contacte-nous](#) !

### **Réunion organisée par Jeunes Médecins Guyane au CH de l'Ouest Guyanais.**

Cette réunion organisée début octobre visait à informer les PADHUE sur les différents statuts et droits associés à ces statuts.

Retrouve ici l'intégralité de la présentation [ici](#).

## NOS PARTENAIRES ET NOUS



**L'onco-réhabilitation, une approche multidisciplinaire pour accompagner les patients avant, pendant et après leur traitement**

Dans cet article paru dans [Top Santé](#), découvrez l'onco-réhabilitation déployée par notre partenaire ELSAN dans la clinique SMR Supervaltech à Perpignan.

Cette approche favorise l'accès rapide à des soins en cancérologie coordonnés, personnalisés et humains.

L'objectif est d'aider les malades à mieux supporter un parcours long et complexe (chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie, immunothérapie), gérer l'état nutritionnel, et se préparer mentalement pour les soins à venir.

*Droits : Top Santé*

### Conseils pour l'inscription à l'INPI des professionnels de santé

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'INPI est devenue la plateforme à utiliser pour toutes les démarches de son entreprise, quel que soit son statut.

Notre partenaire Comptasanté te propose [un guide](#) pour t'y inscrire et effectuer différentes formalités :

- . création (immatriculation ou déclaration de début d'activité)
- . modification d'entreprise (changement d'activité, d'adresse, de nom, du nombre d'associés, des statuts, etc.)
- . cessation d'activité.



### Livi lance le premier manuel de télésemiologie

Après un livre blanc sur la télémedecine paru en 2021, notre partenaire Livi publie un manuel de télésemiologie pour bâtir un référentiel commun dans l'exercice de la téléconsultation.

La télésemiologie est l'étude des symptômes et signes cliniques recueillis à distance, généralement via l'outil vidéo permettant d'établir un diagnostic.

Cet ouvrage s'adresse autant aux étudiants en formation médicale initiale qu'aux praticiens de toute spécialité en formation médicale continue, désireux de développer leurs compétences dans le champ de la télémedecine.

Plusieurs médecins y ont rassemblé leur expérience de la médecine en téléconsultation pour partager au niveau national, les bonnes pratiques de télésemiologie, sous la direction de Ségolène Puechlong, responsable de médecine générale chez Livi en 2022-2023.

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'exercice en téléconsultation, vous pouvez contacter [l'équipe Livi](#).

## ZOOM SUR...

**Nouvelle publication : « Facteurs humains en santé. Des clés pour améliorer la sécurité des patients... et la vôtre ! »**

Quelle que soit ta fonction, approprie-toi les principes « facteurs humains » et intègre-les dans tes pratiques pour une meilleure gestion



des  
risques !

Dans ce premier ouvrage, les Drs Régis Fuzier et François Jaulin, à l'appui d'un collectif pluridisciplinaire d'experts, démontrent l'importance des facteurs humains dans les processus d'amélioration des soins et délivrent des notions essentielles étayées d'exemples concrets justifiant leur application en pratique quotidienne.

Cet outil de terrain est une aide précieuse pour appréhender la qualité et la sécurité des soins dans la perspective plus large de la gestion du risque.

Pour en savoir plus, découvrez [la présentation de l'ouvrage](#) faite par les coordonnateurs eux-mêmes.

### Nouveauté : la revue de presse du samedi !

Une revue de presse hebdomadaire est désormais disponible [tous les samedis sur notre site internet](#).

Produite spécifiquement pour les adhérents Jeunes Médecins, elle te permettra de découvrir les informations essentielles de la semaine écoulée.

Si tu as des questions ou suggestions, n'hésite pas à nous en faire part : [jeunesmedecins@orange.fr](mailto:jeunesmedecins@orange.fr)

Bonne lecture !



## POINTS D'ACTUALITÉ

### Notre mobilisation n'est pas vaine !

Jeunes Médecins était en grève le 13 octobre dernier. Nous avons déposé un préavis de grève pour obtenir :

- **l'ouverture immédiate de négociations conventionnelles** pour obtenir une revalorisation des médecins libéraux, notamment en médecine générale et l'accès au secteur 2 pour tous,
- **le retrait de la proposition de loi Valletoux** et l'abandon de toutes les mesures coercitives pour l'exercice médical,
- une réelle rénovation de l'offre hospitalière et des statuts qui y sont associés, avec la reprise des discussions avec la DGOS sur la **refonte du statut de PH**,
- **le maintien de la revalorisation de 50% des gardes pour tous les internes** au-delà du 31 décembre 2023 et une refonte du troisième cycle des études de médecine.

Les décisions politiques prises dans les 15 jours qui ont suivi doivent nous conforter dans l'idée que la mobilisation syndicale et individuelle des médecins n'est pas vaine.

> **Le 18 octobre, nous avons obtenu l'ouverture des négociations conventionnelles.** La première séance aura lieu ce mercredi 15 novembre. Nous vous transmettons le [document de méthode travail](#) de la CNAM.

> **Le 25 octobre, nous avons pris acte de la refonte de la proposition de loi Valletoux par le Sénat** qui l'a vidé de la plupart des mesures problématiques pour les médecins. En effet, malgré des marges de manœuvre limitées, la commission des affaires sociales du Sénat a tenté de préserver la dimension libérale de notre exercice, essentielle pour l'équilibre de notre système de soins. À retenir : la suppression de mesures qui consacraient de nouvelles lourdeurs administratives ou une dégradation des conditions de travail à des professionnels déjà pleinement engagés (adhésion obligatoire aux CPTS, participation individuelle obligatoire à la permanence des soins, médecin coordonnateur devenant médecin traitant, interdiction totale de l'intérim, etc.) et l'ajout de garanties nouvelles (nouvelles obligations faites aux établissements

accueillant des étudiants en médecine du 2e cycle pour protéger leur santé physique et mentale, simplification de la procédure de consolidation des compétences pour les PADHUE, etc.).

> **Le 31 octobre, nous avons été informés par les services du ministère de la Santé du maintien de la revalorisation de 50% des gardes pour tous les internes au-delà du 31 décembre 2023.**

## JEUNES MÉDECINS SUR LE TERRAIN

### Élections des CME

Dans le cadre des élections des CME de l'AP-HP, Jeunes Médecins soutient 8 candidats ! Tous sont en lice pour le 2e tour qui aura lieu du 17 au 26 novembre 2023. Si vous êtes salarié de l'AP-HP, **Chloé, Émeline, Romain, Ariel, Nicolas, Léna, Redwan et Julie ont besoin de votre voix pour pouvoir nous représenter demain !**

- dans le collège 2.1, **Chloé Comarmond-Ortoli**, MCU-PH en médecine interne à Lariboisière, est arrivée en 1<sup>ère</sup> position à la CMEL Nord Université Paris Cité, et en 20<sup>e</sup> position à la CME centrale. Soutenez sa candidature pour qu'elle soit l'une des 8 titulaires du collège des MCU-PH et PU-PH !
- dans le collège 3.1 (PH médecins), **Émeline Marlinge**, PH en psychiatrie à Lariboisière, est arrivée en 16<sup>e</sup> position à la CME centrale et en 21<sup>e</sup> position à la CMEL Nord Université Paris Cité et **Romain Sayous**, PH en psychiatrie à Albert-Chenevier est arrivé en 25<sup>e</sup> position à la CME centrale et en 11<sup>e</sup> position à la CMEL Henri Mondor. Soutenez leur candidature pour qu'ils soient l'un des 10 titulaires dans ce collège !
- dans le collège 4.1 (CCA, AHU et PHU), **Ariel Frajerman**, CCA en psychiatrie à Bicêtre, est arrivé en 1<sup>ère</sup> position à la CME centrale et en 2<sup>nde</sup> position à la CMEL Saclay, et **Nicolas Obtel**, CCA en chirurgie dentaire à Charles Foix, est arrivé en 3<sup>e</sup> position à la CME centrale et en 4<sup>e</sup> position à la CMEL Sorbonne Université. Soutenez leur candidature pour qu'ils soient l'un des 2 titulaires dans ce collège !
- dans le collège 4.2 (assistants spécialistes et praticiens contractuels), **Léna Bardet**, PHC en gynécologie-obstétrique à Tenon est arrivée en 1<sup>ère</sup> position à la CMEL Sorbonne Université et **Redwan Maatoug** PHC en psychiatrie à La Pitié Salpêtrière est arrivé en 2<sup>nde</sup> position à la CMEL Sorbonne et en 4<sup>e</sup> position à la CME centrale et **Julie Chopart** PHC en médecine palliative et de la douleur à Necker est arrivée en 3<sup>e</sup> position à la CME centrale. Soutenez leur candidature pour qu'ils soient l'un des 4 titulaires dans ce collège !

Merci de votre soutien et votre mobilisation !

## ÉVÉNEMENTS

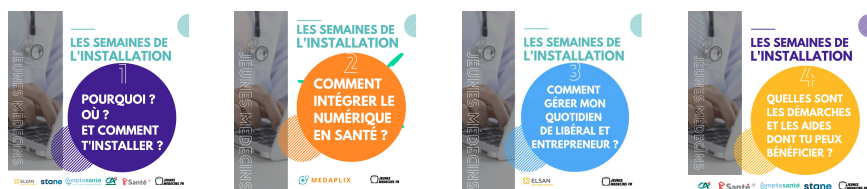


### Les semaines de l'installation

Nous remercions nos partenaires pour l'organisation de ces semaines de l'installation ainsi que tous les participants qui en ont fait un succès.

Les replays de ces webinaires seront très prochainement disponibles sur [notre site](#).

À l'année prochaine pour une nouvelle édition et des échanges encore plus riches !





## NOS VIDÉOS



Ces vidéos ont été réalisées par Jeunes Médecins.

Elles sont disponibles sur notre [chaîne Medimotion](#) et sur notre [chaîne Youtube](#).



SOS Parents en détresse : La bronchiolite

## À PROPOS DE JEUNES MÉDECINS

Syndicat de médecins hospitaliers et libéraux rassemblant plus de 5000 jeunes professionnels en métropole et en Outre-mer, Jeunes Médecins propose aux ministères de tutelle des solutions sur les statuts, l'exercice des fonctions et la formation continue de ses membres, sans parti pris de mode d'exercice.

## TU PEUX NOUS SUIVRE SUR...



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes adhérent(e) au SYNDICAT JEUNES MÉDECINS.

[Se désinscrire](#)



© 2023 SYNDICAT JEUNES MÉDECINS  
Jeunes Médecins  
17 rue du Fer à Moulin  
75005 PARIS  
[jeunesmedecins@orange.fr](mailto:jeunesmedecins@orange.fr)